L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An....................	$3 00
Six Mois..................	1 50
Quatre Mois...............	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Catherine Sommer, veuve de Philip Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,272—Division D—Attendu que William S. Benedict a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Sommer, veuve de Philip Benedict, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
2 oct—2 5 11

Succession de Paul Conrad.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 61,369—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou en peuvent avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Conrad, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Walter L. Gleason, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple et Emplacement de Commerce.

(Maintenant occupé).

1801 Avenue St Roch, coin de la rue Nord Robertson.

Contenant 6 chambres, écurie et grande cour.

Succession de Mme Mary Kennedy.

No 67,667 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique, MARDI, le 28 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Par JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier — En vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 juin 1902 et signé le 9 juin 1902 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations dans le Troisième District dans l'ilet No 644, borné par l'avenue St Roch, les rues Robertson, Musique et Claiborne, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Robertson et mesurant vingt six (26') pieds, sept (7") pouces et quatre et deux tiers (4 2-3''') lignes de face à l'avenue St Roch par cent dix (110') pieds de profondeur et façade à la rue Robertson.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple contenant six chambres, chambre dans la cour, hangar, écurie, grande citerne et cour, et maintenant occupé comme un emplacement de commerce.

Conditions—Une moitié ou plus au comptant, la balance, s'il y en a, un an, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 pour cent devant être déposé au moment de la vente.
28 sept—28—oct 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le gaz et accomodations électriques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage et le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Stecher, No 68,478 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711-713 rue Dauphine, contenant à peu près quatre chambres et boutique, un grand pétrin et deux fours; écurie et entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet 88, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne; ledit lot mesurant en mesure française quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Orléans par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Martin Pierre; sur le côté vers la rue St Pierre par la propriété de Philippe Avegno, ou ses représentants, et dans le fond par celle d'Etienne Danney ou ses représentants.

Conditions — Un tiers ou plus ou le tout comptant et la balance s'il y en a en un ou en deux ans, avec huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 sept—12 14 21 28 — oct 5 12 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Troisième District.

Le Cottage Double 3510-12 rue Dauphine.

Et la résidence simple à deux étages 6514 rue Dauphine.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, 28 octobre 1902, à midi.

Succession de Mme Louisa Roth, femme de William Larter.

No 68,469 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", ledit ordre rendu le 24 septembre 1902, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués, dans l'affaire ci-dessus décrite, la propriété ci-après comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Elmire et Congrès, se trouvant à une distance de 62' 10" de l'encoignure des rues Elmire et Dauphine, et mesurant 37' 3" de face à la rue Dauphine, sur 60 de profondeur, formant le tout du lot C, d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 mars 1896, et le tout du lot A, d'après le plan du dit voyer, daté le 15 octobre 1896.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en crédit d'un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur payable en un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété avec la sécurité usuelle d'assurance et la clause pénale usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Placeur de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
F. D. Charbonnet, notaire.
Bemboin & Duerson, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage.

Propriétés des Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

Placeurs et chercheurs de Demeures.

Dans l'affaire de la succession de Frederick Kuntz et Mme Elizabeth Kompke, sa femme consolidée.

No 67,434—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 30 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, premièrement en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 septembre 1902; deuxièmement, par une assemblée de famille le 12 septembre 1902; troisièmement, en vertu d'un ordre de cour daté le 23 septembre 1902, par l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Premièrement — Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connue par le No municipal 723 avenue Washington et les dépendances y appartenant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Annunciation, [anciennement Jersey], Chippewa et Sixième, mesurant vingt-cinq (25') pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèles de deux cents (200) pieds. Ladite portion de terre est la moitié la plus près de la rue Annunciation du lot désigné par le No 10 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 23 mai 1860, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 171; ledit lot vingt mesurant cinquante pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur entre lignes parallèle ou de deux cents pieds.

Deuxièmement—Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme le No six de l'ilet No 287, compris entre les rues Sud Remparts (anciennement St Denis), Première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sud Remparts (anciennement St Denis) sur cent dix (110) pieds de profondeur.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts (anciennement St. Denis), Première, Deuxième et St. Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, daté le 10me jour de mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt six [26] pieds cinq [5] lignes de face à la rue Sud Rempart (autrefois St-Denis) sur cent dix [110] pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Quatrièmement—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos quatorze, quinze, seize et dix sept de l'ilet No 37 borné par les rues Wall, Général Hood [autrefois Oliver], Audubon, (autrefois Chestnut) et Broadway, d'après un plan de B. Buisson, voyer, daté le 15 avril 1846, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, alors un notaire en cette ville. Les lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Wall, par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos Seize et Dix-sept mesurant chacun trente [30] pieds de face à la rue Broadway, par cent-vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise; le lot No Seize formant l'encoignure de rues Broadway et Wall.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située, étant et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Bernard, les rues Lapeyrouse et Derbigny, mesurant cent cinquante (150) pieds dix pouces sept lignes de face à l'avenue St Bernard quatre vingt seize [96] pieds, neuf [9] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Derbigny, quatre vingt quatorze [94] pieds neuf [9] pouces et six [6] lignes de face à la rue Lapeyrouse et cinquante cinq [55] pieds, six pouces sur la ligne vers la rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, devant être en termes de un ou de un et deux ans, la dite portion de crédit devant être représentée par le billet ou les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payable en un an ou en un et deux ans respectivement, au taux de sept pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, que lesdits billets devront être garantis dans leurs paiements par lien de vendeur ou privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; que tous les actes de vente doivent contenir la clause de non aliénando et dans le cas d'un procès pour forcer le paiement desdits billets la clause accordant dix pour cent honoraires d'avocat, et devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902 et les timbres du R. I. devant être assumés par l'acquéreur; en plus de leurs enchères, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. G. Rebentisch, chambre 312 Bâtisse Hennen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
J. B. Fisher, Dart & Kernan, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 30

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Un bon cottage double, 711 et 713 Joséphine,

Entre les rues Chippewa et Annonciation.

Mlle Mary Alice Feicht vs les mineurs Simon et Joséphine Feicht.

No 68,225 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois Nos 711 et 713 rue Joséphine, entre les rues Chippewa et Annonciation, retiré de la banquette et contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St André, Chippewa et Annonciation [autrefois Jersey] sur un plan dressé par J. N. B. De Pouilly, architecte, daté le 24 juin 1867, et déposé en l'étude de J. F. Coffee, ancien notaire en cette ville, comme plan A, d'après lequel le dit lot mesurant 32 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds, le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur payables en 1 et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, contenant le pacte de non aliénando, des dispositions pour les honoraires d'avocats dans le cas de procès et l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. K. Skinner, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Buck, Walshe & Buck, avocats.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE. — Vente d'un Morceau de Propriété de Valeur dans la Section d'Affaire de cette Ville, pour Effectuer un Partage—Max T. Miller vs Succession de J. A. Miller et al—No 68,901—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique à l'entrée des lieux ci-après décrits étant le numéro 615 rue Decatur, entre les rues Toulouse et Jefferson de cette ville, MERCREDI le 22 octobre 1902 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No — borné par les rues Decatur, Toulouse, Jefferson et Chartres, ledit lot étant désigné par le numéro 2 et mesurant dix sept pieds un pouce et demi de face à la rue Decatur, dix-sept pieds, deux et trois-huitièmes de pouces de largeur sur la ligne du fond par soixante-seize pieds de profondeur de chaque côté d'après le plan dressé par Joseph Pilié daté le 8 décembre 1830 et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire, le 17 décembre 1830. Ledit lot No 2 est borné sur un côté par le lot No 4 et de l'autre côté par le lot no 2 et dans le fond par un passage en commun avec ledit lot No 2 et autres et est plus complètement décrit dans le titre de ladite propriété. Vendu pour effectuer un partage. Conditions, comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant être fait pardevant J. Zach Spearing, notaire.
CHAS S. PITCHER, Encanteur.
Armand Romain, avocat pour le plaignant.
21 sept—21 28—oct 5 12 19 26

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois ilets du Marché Poydras.

John J. Brunet et a'e —vs— Les mineurs Marie Victoria Brunet et als.

No 68,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 812 rue Commune—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 812 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 5 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro trente et un (31) maintenant l'ilet numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5''') de profondeur entre lignes parallèles le tout d'après un plan de L. H. Pilié, le 11 avril 1842.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant au rez de chaussée salon et salle à manger avec portes à coulisses, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez de chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse au fond à deux étages ayant trois chambres, waterworks, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes d'Etat et exigibles dans l'année 1902 en sus de son prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Emile J. Méral, avocat.
14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans siégeant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernestine Hersen, No 68 486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 183 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur, le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 30 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, recorder enregistreur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.
Geo. G. Friedrichs, Encanteur
Bureau No 832 rue Commune.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

J. H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION —DE— SCHUYLER B. STEERS.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JACOB H. STERN, Encanteur, JEUDI, le 30 octobre 1902, à 11 heures A. M., au No 132 rue Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 26 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé.

La portion en l'ilet de terre entier dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans compris dedans et borné par les rues Water, Nuns, Tchoupitoulas et Céleste et étant le tout de la propriété contenue dans les dites limites.

Conditions—Les acquéreurs devront payer $15,000.00 comptant, et la balance à des conditions de crédit en paiements partiels égaux en un, deux, trois et quatre ans, avec des billets représentant le prix du crédit portant 5 0/0 d'intérêt par an de leur date, payables annuellement et garantis par hypothèque, lien et privilège de vendeur.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 sept—28—oct 1 8 15 22 29 30

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage-- Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,
Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,
Cottage simple en bois à deux étages—Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,
Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de MATHEW D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,336 — Cour Civile de District, Division B.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 15 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le nombre un de l'ilet numéro 24, ladite moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par ledit lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 16 acquise par Mme Mary Gardner par achat de Francis Schuler, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 17 mai 1889, enregistré L. du B. des T. 97, fol. 93.

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Bienville, Marais et Tremé, désigné comme No 8, dans l'ilet No 26 sur un plan dressé par J. Communy, voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 31 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure anglaise trente-un pieds, onze pouces, et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Duffy, par achat de W A. Hett, par acte pardevant A. Chiapella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lieu de vendeur, portant 6 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.
CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.
McCloskey & Benedict, avocats.
18 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Strondback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charlotte Becker, femme défunte de ....

No 68,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Tonti, Rocheblave et Cleveland autrefois Gasquet, désigné comme lot No 25 sur un plan dressé par A. de Armas daté le 27 novembre 1868 et déposé parmi les registres de A. Dreyfous, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 58. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept pieds un pouce de face à la rue Palmyre sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Frances Block, femme de Wm E. Davide.

No 68,366.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Laurel, Cadiz et Valence, désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, contenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes, citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée pavée dans la cour.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Andrew H. Wilson, avocat.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION EXTRAORDINAIRE

—POUR UN—

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATEUR,

Ce Proéminent point historique.

AU COIN DES RUES

CAMP ET NATCHEZ,

Comprenant l'Edifice Double à Quatre Etages, en Briques, de Valeur, Central et Attrayant (Occupant deux lots de terre),

Nos 400, 402 et 404 Rue du CAMP, et 534, 536, 538 Rue NATCHEZ

—SITUÉ DANS—

Le Cœur du Centre Commercial,

A proximité de toutes les principales Banques et Compagnies d'Assurances, du proéminant Commerce en gros et détail, des Bourses, Journaux, et Bâtisses de Bureaux, sur la rue principale, et à seulement un îlet du site populaire, le plus approprié et probablement de la nouvelle

Bâtisse de la Poste

—AUSSI—

Le Joli et Attrayant Cottage-Résidence Simple.

No 804 Ave Napoléon,

—ENTRE—

Les Rues Constance et Magasins.

SUCCESSION DE F. H. SKIDMORE.

No 67,379—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 725 rue Commune—MARDI, le 28 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire et pour le compte de la succession de F. H. Skidmore, les propriétés ci-après:

1° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Natchez, Magasin et Poydras, désignés comme lots A et B, sur un plan fait par J. A. Deltel, Jr. daté le 28me jour de février 1860, et mesurant chacun vingt six pieds de face à la rue Camp, par quatre vingt quatre pieds quatre pouces de profondeur.

Les améliorations comprennent la grande bâtisse double en briques à quatre étages désignée par les numéros municipaux 400, 402 et 404 rue du Camp et 534, 536 et 538 rue Natchez, splendidement située dans la section commerciale dans une des principales rues entourée par toutes les premières institutions commerciales. Cette propriété de valeur avec quelques améliorations modernes avec peu d'argent sous une administration intelligente rapporterait de magnifiques revenus augmentant continuellement.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Magasins et Constance, et mesurant trente et un pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, trente pieds neuf pouces dans le fond sur cinquante pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent le joli et commode cottage résidence connu comme No 804 avenue Napoléon, contenant vestibule, salon, chambres à coucher, chambre à bain avec cabinet à l'anglaise etc. Grande salle à manger et cuisine, bâtisses en bois à deux étages dans le fond, 2 citernes, etc. Construit, retiré de la rue, cour pavée avec [pavage Schillinger] et la devanture ornée par une belle barrière en fer, jolie section, voisinage agréable et convenable comme résidence ou placement.

Conditions de la vente—Pour la première propriété décrite un quart ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un, deux et trois ans en paiements égaux, devant être représentés par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement.

Pour la deuxième propriété décrite sur (l'avenue Napoléon), un tiers ou plus comptant et la balance en paiements de un et deux ans, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, portant 7 0/0 d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Acte de vente et les timbres du revenu des E. U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Deibel, notaire. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.
Lloyd Posey, avocat.
27 sept—27 28—oct 5 12 19 26 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et belle Propriété-résidence de Valeur dans le Sixième District.

Encoignure des rues Dufossat et Colisée.

Portant le numéro municipal 1131 rue Dufossat.

Teutonia Loan & Building Co. vs Henry H. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,425—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes [illegible] y appartenant et en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, [anciennement Plaquemines], Chestnut, Soniat et Dufossat, ladite portion de terre [illegible] par la lettre A sur un dessin [illegible] annexé à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 2 février 1893 enregistré dans le Bureau des Aliénations, Livre 145, folio 62 d'après lequel ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Dufossat et Colisée, [anciennement Plaquemines] et mesurant soixante-dix [70] pieds de face à la rue Dufossat sur cent vingt-cinq pieds [125] de profondeur et façade sur la rue Colisée [anciennement la rue Plaquemines] ladite portion de terre est composée des portions faisant face aux lots désignés par les Nos Quatorze, Quinze, Seize et Dix Sept, sur un plan du faubourg Avart, dressé par W. Ferahey, voyer et déposé pour référence dans l'étude de C. C. Ladmyère, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
19 sept — 19 26 26 — oct 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE

Maison à deux étages et à deux corps de logis.

Nos 1711 et 1713

Rue Bienville, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession d'Octave Gomez.

No 68,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur —

Mercredi le 29 octobre 1902,

à midi, il sera vendu à LEUR BUREAU ET BOURSE No 808 RUE PERDIDO, près de la rue CARONDELET, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 25 septembre 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenue Claiborne et Esplanade et les rues Derbigny et Conti, mesurant 40 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Bienville, sur 100 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot étant à une distance de 66 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des Bienville et Claiborne. Ledit lot ou portion de terre étant désigné par C. sur un croquis de S. G. Del Isle, député voyer, lequel croquis est annexé à un acte pardevant O. W. Leary, notaire en cette ville, le 23 juillet 1897.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a, à un an ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de non aliénation, de vente sans estimation, de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enforcer le paiement des billets, etc, l'acquéreur devra assurer les améliorations pour le montant des billets et transférer la police au porteur des billets, d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1902 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et d'avoir droit aux loyers du jour où l'acte de vente est passé.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 sept — 28 —oct 5 12 19 26 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Coin des rues Magasins et Septième,

Connue comme "Pythias Hall".

Terrains 56'x125'.

Eugene Dupré vs Pythias Hall Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 68,469—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Septième, désignés par les Nos huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hedin architecte, daté le 17 mai 1851, déposé comme référence dans l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, ledit lot No neuf formant l'encoignure des rues Magasins et Septième et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles; et le lot No huit mesurant vingt-huit (28) pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant retenir en mains la somme de dix mille dollars ($10,000.00) payable le 23 mai 1903, conformément avec les termes de l'acte d'hypothèque passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 23 mai 1893, [étant hypothéquée par les défendeurs en faveur d'Alfred Dupré, enregistrée dans le livre de transfer, 490, fol. 473].

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour le plaignant.
12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District,

Dans l'ilet borné par les rues Commune, Clark, Gravier et Génois.

Paul A. Baena vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Clark et Génois, laquelle portion de terre est composée des lots Nos Vingt-deux, Vingt trois, Vingt quatre, Vingt cinq, Vingt six, Vingt sept, Vingt huit, Vingt neuf, Trente, Trente un et Trente deux d'après un plan de L. Reizenstein, daté le 30 juin 1869, un devis pris duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire, le 26 mai 1873, lesquels lots mesurant comme suit: Lots Nos Vingt deux à Vingt six inclusivement chacun vingt huit pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Commune sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les Vingt six formant le coin des rues Commune et Clark. Lots Vingt sept et Trente deux, chacun trente pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Clark sur cent quarante pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Lots Vingt huit à Trente un inclusivement, chacun trente pieds onze pouces de face à la rue Clark sur cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Anthony J. Reed, avocat pour le plaignant.
12 sept—12 19 26—oct 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Formant l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Génois.

John M. Kelly vs Mme Fischer, femme de Mathews Muller, et Mathews Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,726—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Génois, Gravier et Télémaque, désignés par les numéros seize et dix-sept; le lot numéro dix-sept formant l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Génois, et mesurant vingt huit pieds deux pouces de face à l'avenue Tulane sur cent quatorze pieds six pouces de profondeur et façade sur la rue Génois; le lot numéro seize, mesurant vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à l'avenue Tulane sur cent quatorze pieds six pouces de profondeur; — avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dufour & Dufour, avocats pour le plaignant.
20 août—29—sept 5 12 19 26—oct 2